



# **COMPTES CONSOLIDES**

## **GROUPE GAUSSIN**

**31/12/15**

1. Bilan consolidé

ACTIF (K€)	Réf. note	31/12/2015	31/12/2014
Actif immobilisé		19 708	15 741
Ecarts d'acquisition	V	3 215	2 596
Immobilisations incorporelles	VI	1 532	1 410
Immobilisations corporelles	VII	11 091	7 153
Immobilisations financières	VIII	561	1 228
Titres mis en équivalence	VIII	3 309	3 354
Actif circulant		36 353	34 827
Stocks et encours	IX	5 550	3 351
Clients et comptes rattachés	X	18 724	18 469
Autres créances et comptes de régularisation	XI	6 437	5 876
Impôts différés actif	XII	4 083	4 083
Disponibilités et valeurs mobilières de plac	XIII	1 559	3 048
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>56 061</b>	<b>50 568</b>
<b>PASSIF (K€)</b>	<b>Réf. note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Capitaux propres part du groupe	XIV	12 221	9 741
Capital		21 939	16 117
Prime d'émission		37 641	31 504
Réserves consolidées		-37 099	-30 317
Résultat consolidé		-10 260	-7 563
Intérêts minoritaires	XIV	434	714
Autres fonds propres			0
Provisions pour risques et charges	XV	1 861	1 397
Dettes	XVI	41 545	38 716
Emprunts et dettes financières		16 133	15 741
Fournisseurs et comptes rattachés		5 301	6 396
Autres dettes et comptes de régularisation		20 111	16 579
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>56 061</b>	<b>50 568</b>

## 2. Compte de résultat

En K€	Réf. note	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	XVII	6 505	19 415
Autres produits d'exploitation	XVIII	4 930	7 844
Achats consommés et autres charges externes	XIX	-16 112	-27 492
Impôts et taxes		-179	-252
Charges de personnel	XX	-4 863	-4 452
Dotations aux amortissements et aux provisions	XXI	-1 318	-1 643
Autres charges d'exploitation		-173	-188
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-11 211</b>	<b>-6 768</b>
Charges et produits financiers	XXII	-626	158
<b>Quote-part de résultats sur opérations en commun</b>			
Résultat courant des entreprises intégrées		-11 837	-6 610
Charges et produits exceptionnels	XXIII	1 763	-1 246
Impôts sur les résultats	XXIV		26
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>-10 074</b>	<b>-7 830</b>
Quote-part dans les résultats sociétés mises en équivalence		-46	331
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	V	-195	-123
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-10 315</b>	<b>-7 622</b>
Intérêts minoritaires	XVI	-55	-59
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>-10 260</b>	<b>-7 563</b>
Résultat par action (en euros)		-0,53	-0,49
Résultat dilué par action (en euros)		-0,53	-0,49

3. Tableau de variation des capitaux propres

En K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires
Situation au 31/12/13	11 329 789	11 330	26 035	-31 684	2 306	7 987	959
Affectation du résultat				2 306	-2 306		
Résultat de l'exercice					-7 563	-7 563	-59
Augmentation de capital	4 787 086	4 787	5 469			10 256	
Variation des titres d'autocontrôle				-955		-955	
Boni/mali sur autocontrôle				16		16	
Variation de périmètre							-186
Situation au 31/12/14	16 116 875	16 117	31 504	-30 317	-7 563	9 741	714
Affectation du résultat				-7 563	7 563		
Résultat de l'exercice					-10 260	-10 260	-55
Augmentation de capital	5 821 718	5 822	6 137			11 959	
Variation des titres d'autocontrôle (1)				807		807	
Boni/mali sur autocontrôle				-26		-26	
Variation de périmètre							-225
Situation au 31/12/15	21 938 593	21 939	37 641	-37 099	-10 260	12 221	434

1) Cette ligne inclut pour 780 K€ la vente sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015 des actions propres rachetées en 2013 et 2014 à DII.

#### 4. Tableau de flux de trésorerie

En K€	Note	31/12/2015	31/12/2014
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat net des sociétés intégrées		-10 074	-7 830
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- Amortissements et provisions		1 220	1 238
- Variation des impôts différés			-26
- Plus ou moins values de cession		-224	-10
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (montant net de provisions)		1 138	-4 927
Comprend les variations suivantes			
Stocks		-2 199	-1 524
Créances client		-255	-16 420
Fournisseurs		-1 225	2 029
Autres créances/ autres dettes		4 817	10 988
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>-7 940</b>	<b>-11 555</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-206	-611
Acquisition d'immobilisations corporelles		-4 610	-4 262
Variation des immobilisations financières		667	722
Variation des dettes sur immobilisations		-1 551	770
Cession d'immobilisations		80	54
Variation de périmètre		-1 234	-1 512
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-6 854</b>	<b>-4 839</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Augmentation de capital société mère		11 959	10 256
Frais d'émission d'emprunts		175	-1 105
Variation des titres d'autocontrôle		808	-955
Passage en capitaux propres du boni / cession de titres propres		-26	15
Emission d'emprunts bancaires		951	13 938
Remboursements d'emprunts bancaires		-339	-375
Variation des autres emprunts et dettes financières		-26	-2 994
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>13 502</b>	<b>18 780</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-1 292</b>	<b>2 386</b>
Trésorerie d'ouverture	XXVI	2 841	455
Variation de change			
Trésorerie de clôture	XXVI	1 549	2 841

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

---

I.	RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	9
II.	PRINCIPES COMPTABLES.....	13
A.	Ecarts d'acquisition .....	13
B.	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	13
C.	Participations.....	14
D.	Autres titres immobilisés.....	14
E.	Stocks et travaux en cours .....	14
F.	Créances.....	15
G.	Impôts différés.....	15
H.	Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	15
I.	Frais d'émission d'emprunts.....	15
J.	Provisions pour risques et charges .....	16
K.	Comptabilisation des écarts de conversion des créances et dettes en devises.....	16
L.	Comptabilisation des contrats de location-financement .....	16
M.	Comptabilisation du chiffre d'affaires .....	17
N.	Comptabilisation du crédit d'impôt recherche.....	17
O.	Pertes de valeur des actifs .....	17
III.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	17
IV.	DATE DE CLOTURE .....	21
V.	ECARTS D'ACQUISITION.....	22
VI.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	23
VII.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	24
VIII.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	25
A.	Variation des immobilisations financières.....	25
B.	Titres mis en équivalence .....	25
IX.	STOCKS ET EN COURS.....	26
X.	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	26
XI.	AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION.....	27
XII.	IMPOTS DIFFERES .....	28
XIII.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	29
XIV.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE ET DES INTERETS MINORITAIRES ..	30
A.	Capital social.....	30
B.	Intérêts minoritaires .....	31
XV.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	32
A.	Détail du poste « Provisions pour risques et charges ».....	32
B.	Variation du poste « Provisions pour risques et charges ».....	32

XVI.	DETTES .....	32
A.	Détail du poste « Autres dettes et comptes de régularisation ».....	32
B.	Etat des échéances des dettes.....	33
XVII.	CHIFFRE D’AFFAIRES .....	34
XVIII.	AUTRES PRODUITS D’EXPLOITATION .....	34
XIX.	ACHATS CONSOMMES ET AUTRES CHARGES EXTERNES .....	35
XX.	CHARGES DE PERSONNEL.....	35
A.	Effectifs moyens.....	35
B.	Charges de personnel.....	35
C.	Crédit impôt Compétitivité Emploi.....	36
XXI.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D’EXPLOITATION.....	36
XXII.	RESULTAT FINANCIER.....	36
XXIII.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	36
XXIV.	VENTILATION DE L’IMPOT SUR LES RESULTATS .....	37
XXV.	RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION.....	37
XXVI.	RECONCILIATION DE LA TRESORERIE .....	37
XXVII.	CORRECTION D’ERREUR .....	37
XXVIII.	INFORMATION SECTORIELLE.....	38
XXIX.	REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D’ADMINISTRATION .....	38
XXX.	ENTREPRISES LIEES.....	38
XXXI.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	39
XXXII.	ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	39
XXXIII.	EVENEMENTS POST CLOTURE .....	41

## **INTRODUCTION**

Les principes d'élaboration des comptes consolidés du groupe GAUSSIN sont conformes au Code de Commerce (articles L233-16 à L233-28 et R233-3 à R233-16) et au règlement du Conseil de la Réglementation comptable (règlement CRC 99-02).

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R233-16 du code de commerce (total du bilan : 15 millions d'euros, montant net du chiffre d'affaires : 30 millions d'euros, effectif moyen : 250 salariés) il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Alternext.

L'établissement des états financiers de la société oblige la Direction à réaliser des estimations et à émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits dans les comptes. Ces estimations concernent notamment les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges et pour dépréciation et les actifs d'impôts différés.

Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

Le groupe GAUSSIN a entamé depuis 2007 une mutation progressive de son modèle économique dans l'objectif de proposer aux marchés auxquels il s'adresse une offre différenciée, basée sur des technologies en rupture, par le développement de nouveaux produits et services destinés principalement aux entreprises du secteur de la manutention portuaire.

Ainsi il a été décidé de mener à bien cette transformation du modèle économique du Groupe autour de nouveaux produits de série constitués par la gamme portuaire « ATT » tout en maintenant l'activité historique « MTO » génératrice d'un chiffre d'affaires récurrent.

Cinq cycles nécessaires au développement de cette nouvelle gamme « ATT » se sont déroulés sur plusieurs exercices comme suit :

- Définition et premières ébauches du projet : 2007
- Aboutissement du premier prototype : 2008/2009
- Validation d'un véhicule industrialisable : 2010
- Qualification du véhicule industrialisé : 2011
- Constitution d'une flotte de véhicules de démonstration : 2011/1er trim.2012

Au terme de la réalisation du cycle final au cours duquel 14 véhicules de démonstration ont été



construits, la réussite du projet industriel s'est concrétisée par la confirmation d'une première commande de 48 véhicules ATT auprès de l'opérateur portuaire APM TANGER, en septembre 2012. Deux nouvelles commandes ont été reçues sur le premier semestre 2013 (une commande en mars 2013, de l'opérateur malaisien PELINDO SURABAYA, portant sur 50 véhicules ATT-V4 et une autre en juin 2013 portant sur 40 véhicules ATT Full Elec avec l'opérateur turc AKAN SEL), confirmant ainsi le bien-fondé des hypothèses stratégiques décrites ci-dessus. Sur 2014 et 2015, la société a pris de nouvelles commandes pour la vente de véhicules ATT et de Docking station, ainsi que pour la location de Power-pack sur 5 ans. En 2015, le groupe a signé pour plus de 84 millions d'euros de nouvelles commandes, portant sur la vente de Docking station et de véhicules ATT ainsi que sur la location de POWER-PACK et de chargeurs.

## **I. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Au sein du groupe, seule la société GAUSSIN SA développe à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur GAUSSIN SA. Toutefois, il est fait préalablement un rappel succinct des risques et incertitudes attachés aux sociétés filiales.

A la date d'établissement du présent rapport, il n'est pas identifié de risques ou incertitudes concernant la société METALLIANCE et ses filiales, intégrées suivant la méthode de la mise en équivalence. La gestion de cette société est indépendante du groupe GAUSSIN et il n'existe aucun engagement qui pourrait entraîner le groupe GAUSSIN dans des obligations ou risques d'ordre financier ou d'ordre technique.

De même, il n'est pas identifié de risques et incertitudes relatifs aux valorisations des actifs immobiliers détenus par les SCI HALL 7, HALL 8 et HALL 9bis, filiales de LEADERLEASE.

### **1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation**

En octobre 2015, au moment de l'arrêté des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, nous indiquions que, sur la base d'une situation de trésorerie arrêtée à fin août 2015 s'élevant à 3,6 m€, le groupe n'était pas en capacité de poursuivre les investissements nécessaires à la finalisation des technologies en cours de développement et d'honorer son carnet de commandes sans faire appel à de nouveaux financements externes.

Sur l'exercice 2015, le groupe a réalisé des augmentations de capital pour 12,4 M€ sur Gaussin SA (dont 2,5 M€ postérieurement à l'assemblée générale des actionnaires du 30 octobre 2015 ayant approuvé les comptes 2014) et pour 0,4 M€ sur Leaderlease SA. Elle a également obtenu une avance d'un client de 6 M€. Ces ressources ont permis de :

- financer l'activité,
- poursuivre les investissements dans les prototypes,
- financer des coûts liés au retard pris dans le développement des technologies Hydrogènes et électriques, en partenariat avec le CEA, ce retard ayant conduit à décaler les livraisons des commandes de POWER-PACK,
- aménager la piste d'essai qui permettra d'installer un démonstrateur portuaire automatisé, équipé de l'ensemble des éléments physiques et logiciels d'un port,
- prendre une participation complémentaire dans Leaderlease pour 1,2 M€.

Au 31 décembre 2015, la trésorerie du groupe s'élève désormais à 1,8 M€.

En mars 2016, la société GAUSSIN a réalisé une nouvelle augmentation de capital de 7,5 millions d'euros. La société a aussi encaissé, en avril 2016, 5 millions d'euros sur la vente des 11 Docking station à la société PELINDO.

De plus, lors de l'assemblée Générale extraordinaire de la société Gaussin qui s'est tenue le 15 mars 2016, les actionnaires ont autorisé l'entrée au capital de nouveaux partenaires industriels pour un montant maximal de 50 millions d'euros.

Avec ces nouveaux partenaires, le groupe aura la capacité financière d'honorer son carnet de commandes et de financer les développements technologiques en cours.

Les comptes de la société sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Dans l'éventualité où l'entrée au capital de nouveaux partenaires industriels ne serait pas réalisée, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2015, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

## 2. Risques fiscaux

Les sociétés GAUSSIN SA et EVENT, intégrées fiscalement, ont fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011. La proposition de rectification a été reçue le 14 mai 2013. Suite à ce contrôle, la société a constaté une provision de 149 K€ et a déposé une requête introductive d'instance devant le tribunal Administratif de Besançon le 16 avril 2014 pour contester les redressements.

La société EVENT a fait l'objet d'un nouveau contrôle fiscal en 2014 portant sur l'année 2012. La proposition de rectification a été reçue le 24 octobre 2014.

Les rectifications proposées portent essentiellement sur la remise en cause partielle du déficit reportable et sur le crédit d'impôt recherche 2012 qui a été à l'époque restituée à la société. Cette remise en cause conduit à un rappel d'impôt de 1.188 k€ dont 108 k€ de pénalités. L'administration fiscale rejette les dotations aux amortissements exceptionnelles constatées en 2012, les amortissements des brevets ainsi qu'une partie des dépenses de personnel. Suite au recours hiérarchique qui s'est tenu le 13 avril 2015 et à la rencontre avec l'interlocuteur inter régional, l'administration fiscale a réduit le montant du redressement. Elle a adressé un avis de recouvrement le 15 février 2016 de 1.056 k€.

La société a déposé des déclarations rectificatives (acceptées par l'administration fiscale) pour les CIR 2013 et CIR 2014 afin de récupérer les dotations exceptionnelles rejetées sur le CIR 2012. Ces déclarations sont en cours d'analyse par l'Administration fiscale. La société a comptabilisé une provision de 380 k€ au 31 décembre 2015 afin de tenir compte des motifs de redressement. Seul le redressement de 92 K€ lié au rejet des amortissements des brevets n'est pas provisionné.

Au cours de l'année 2014, la société BATTERIE MOBILE a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 12 avril 2012 au 31 décembre 2013.

L'Administration fiscale a constaté que certaines dépenses refacturées par le CEA dans le cadre du projet TECSUP n'étaient pas éligibles au CIR. Il s'agit notamment des prestations de sous-traitants du CEA qui ne disposent pas d'un agrément accordé par le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à hauteur de 851k€, soit un impact en CIR de 568 k€.

De plus, l'Administration a constaté que le CEA avait intégré la fourniture de châssis ATT dans

sa facturation, alors que ces dépenses ne sont pas éligibles au CIR, pour 1 111 k€, soit un impact en CIR de 879 k€.

Le redressement porte donc sur une somme de 1 447 k€ majorées des pénalités de retard de 1.157 k€. La société a constaté une provision de 2.281 k€ afin de couvrir l'ensemble de ses risques fiscaux.

La société entend néanmoins contester ces rectifications.

### 3. Risques sur les litiges

Pour renforcer sa capacité d'innovation, le groupe GAUSSIN a noué un accord de partenariat en 2012 avec le CEA afin de développer les nouveaux systèmes de motorisation POWER PACKS FULL ELEC et HYDROGEN.

Or, après la réalisation des études de recherche et développement de ce programme, la livraison par le CEA des équipements associés a pris du retard, ce qui nécessitait une évolution du contrat conclu en 2012.

Le Groupe GAUSSIN et le CEA sont parvenus à un protocole d'accord transactionnel signé le 19 novembre 2015. Ce protocole doit permettre de finaliser le calendrier du programme qui comprend trois lots de recherche :

- l'automatisation du guidage d'un AGV (Automated Guided Vehicle),
- le développement du POWER PACK FULL ELEC,
- le développement du POWER PACK HYDROGEN.

Le CEA s'engage à réaliser les travaux suivants :

- la livraison de deux maquettes de Powerpacks électriques,
- la livraison de deux prototypes de Powerpacks électriques,
- la livraison d'un laboratoire de réalisation et de tests fonctionnels pour les batteries.
- la livraison 'un prototype de Powerpack piles à combustible et d'une station de recharge hydrogène, si la société Batterie Mobile en fait la demande.

L'accord établit également les modalités du transfert effectif du savoir-faire et de la propriété intellectuelle du CEA au Groupe GAUSSIN, ainsi que l'accès à la chaîne de montage du CEA pour la fabrication des premiers powerpacks électriques, sur la base d'une convention d'hébergement payante.

Le CEA renonce, avec une clause de retour à meilleure fortune, au paiement de ses factures, à hauteur de 4.195.668 euros. Cet abandon de créance génère un impact positif de 2.056 K€ dans le résultat exceptionnel consolidé.

## **II. PRINCIPES COMPTABLES**

### **A. *Ecart d'acquisition***

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée maximale de 20 ans.

### **B. *Immobilisations incorporelles et corporelles***

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

En l'absence de décomposition :

- Immobilisations incorporelles :
  - o Frais de recherche-développement : 5 ans
  - o Brevets : durée résiduelle de protection des brevets (durée moyenne de 10 ans)
  - o Autres concessions et licences : 3 ans
- Immobilisations corporelles :
  - o Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
  - o Matériel et outillage : 5 ans
  - o Prototype : entre 3 et 5 ans
  - o Matériel de transport : 4 ans
  - o Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans
  - o Mobilier de bureau : 10 ans

*Frais de recherche et développement :*

L'activité de recherche et développement est assurée par la société EVENT, filiale à 99,99% de GAUSSIN SA.

La société BATTERIE MOBILE, détenue à hauteur de 49 % par la société EVENT, a quant à elle pour objet de développer en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) un concept de motorisation hybride du véhicule portuaire ATT.

La vocation d'EVENT et de BATTERIE MOBILE est de créer pour le Groupe GAUSSIN les innovations technologiques nécessaires à une stratégie industrielle pro cursive. Le Groupe applique la méthode préférentielle et active les frais de développement en immobilisations incorporelles lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale conformément aux dispositions du paragraphe 311-3 du Plan Comptable Général. Les frais de développement aboutissant à la fabrication d'équipements nécessaires à la R&D future sont portés en matériels industriels lorsque l'élément physique de l'actif est prépondérant par rapport à la composante incorporelle.

Les immobilisations corporelles font le cas échéant l'objet d'une dépréciation lorsque du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable. D'autre part, lorsqu'il y a une modification significative de l'utilisation prévue d'un bien, le groupe procède à la révision prospective de son plan d'amortissement.

### ***C. Participations***

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. A la clôture, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de :

- L'actif net de l'entreprise et du cours de bourse le cas échéant,
- des perspectives de rentabilité future,
- de l'intérêt stratégique que représente la participation.

### ***D. Autres titres immobilisés***

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

### ***E. Stocks et travaux en cours***

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du « coût unitaire moyen pondéré » (CUMP). Les en cours de biens et les produits finis sont identifiés par « affaire », le

terme affaire correspondant à une commande client. Pour chaque affaire, les coûts des approvisionnements et les coûts des heures consommées valorisées à un taux horaire budgété sont totalisés. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks et travaux en cours.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une provision est constituée.

#### ***F. Créances***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### ***G. Impôts différés***

Les impôts différés sont déterminés selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable et présentés nets par entité fiscale.

Les impôts différés nets liés à des reports déficitaires sont comptabilisés en fonction de la probabilité de récupération limitée à trois années.

#### ***H. Disponibilités et valeurs mobilières de placement***

Le poste Disponibilités et valeurs mobilières de placement ne comprend pas les concours bancaires courants qui sont enregistrés dans le poste Emprunts et dettes financières.

Les dépôts de garantie retenus par les établissements bancaires dans le cadre des cessions de créances commerciales (loi Dailly) sont comptabilisés à l'actif des comptes de trésorerie jusqu'au parfait paiement de la créance cédée et leur restitution par l'établissement bancaire. Ils sont par conséquent compris dans la somme de la trésorerie disponible et des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de titres acquis pour une durée court terme. Leur valeur d'inventaire est déterminée, s'agissant de titres cotés sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

#### ***I. Frais d'émission d'emprunts***

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt. Ils intègrent les frais bancaires ainsi que les honoraires de prestataires extérieurs facturés lors de l'émission de l'emprunt.

## ***J. Provisions pour risques et charges***

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'une obligation existe à la clôture de l'exercice avec une sortie probable de ressources.

### 1. Provisions pour garanties données aux clients

Il est constitué chaque année une provision pour risque « garanties données aux clients » basée, par gamme de fabrication, sur la durée de garantie contractuelle, le chiffre d'affaires et le coût d'intervention en garantie constaté par année.

### 2. Provisions pour perte sur contrat

Une provision pour perte sur contrat est constituée à hauteur de la perte estimée sur un contrat déficitaire en-cours.

### 3. Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan pour un montant évalué selon la méthode actuarielle.

Les paramètres suivants sont retenus pour le calcul de cet engagement :

- Départ à 65 ans pour les non-cadres et 67 ans pour les cadres
- Taux de rotation : 2 %
- Taux de charges patronales : 40 % pour les non cadres, 45% pour les cadres
- Taux d'actualisation : 3.10 % (inflation comprise)
- Augmentation annuelle des salaires de 1.5%

## ***K. Comptabilisation des écarts de conversion des créances et dettes en devises***

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont enregistrés en résultat au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

## ***L. Comptabilisation des contrats de location-financement***

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette



financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat.

#### ***M. Comptabilisation du chiffre d'affaires***

Le chiffre d'affaires se compose de :

- produits issus de la vente de matériels. La vente d'équipements et d'engins industriels est constatée lors du transfert de propriété ;
- produits issus de prestations de services après-vente en accompagnement des ventes de matériels (formation, maintenance et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- ventes d'études constatées lorsque les études sont remises ;
- produits des ventes de licences de fabrication constatés lorsque la livraison de la licence est intervenue ;
- produits issus de prestations de services en accompagnement des ventes de licences (formation et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- produits issus de location de matériels, constatés lorsque les services sont rendus.

#### ***N. Comptabilisation du crédit d'impôt recherche***

Le crédit d'impôt recherche est porté en « Autres produits d'exploitation ».

#### ***O. Pertes de valeur des actifs***

Les valeurs comptables des actifs et notamment les écarts d'acquisition, les titres mis en équivalence et les actifs d'impôts différés sont revus à chaque clôture en fonction des perspectives d'activité et de rentabilité attendue afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

### **III. PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

#### **BATTERIE MOBILE**

Cette société développe des solutions de motorisation dit « POWER PACK » Hybride, Hydrogène et électrique ainsi qu'un système de navigation de véhicule sans pilote, en partenariat avec le CEA. Batterie Mobile fabriquera, assemblera et commercialisera des POWER PACKS.

## **EVENT**

Cette société est dédiée à l'innovation, à la recherche et développement. Elle détient la plus-part des brevets déposés par le groupe GAUSSIN. Elle a pour mission de :

- Identifier les besoins et les attentes de secteurs industriels à fort potentiel de volumes,
- Identifier au sein des équipements déjà développés par le Groupe et de son portefeuille de propriétés intellectuelles, les actifs susceptibles de répondre aux marchés identifiés, et surtout à même de passer d'une phase de prototypage à celle d'une industrialisation en grandes séries.

## **LEADERLEASE**

Cette société est spécialisée dans la gestion du parc foncier du Groupe. A ce titre, elle détient les filiales SCI HALL 7, SCI HALL 8 et SCI HALL 9Bis, elles-mêmes propriétaires des bâtiments industriels à Héricourt. Elle détient aussi la SCI LA CLAICHIERE ainsi que la SCI LES GRANDS VERGERS qui a acheté un nouveau terrain en 2014 à Héricourt situé « aux Guinnottes » sur lequel les travaux d'aménagement ont commencé en 2015 pour y construire un site de démonstration pour les matériels conçus par le groupe GAUSSIN et , à terme, y installer une nouvelle usine d'assemblage des POWER PACK.

Cette société a pour objectif de proposer à la vente et à la location les produits construits par le groupe Gaussin.

## **DOCK IT PORT EQUIPMENT**

Anciennement dénommée GAUSSIN ASIA, c'est une société de droit singapourien, dont l'objet est de prendre en charge le développement commercial des produits GAUSSIN en Asie.

## **PORT AUTOMATION SYSTEM (PAS)**

Cette société a été créée le 03 avril 2015 et elle est détenue à 60% par GAUSSIN SA et à 40% par BA SYSTEMES. BA SYSTEMES est le leader français de la manutention et du stockage par chariots automatiques. La société PAS développera des solutions afin d'automatiser les véhicules produits par le groupe GAUSSIN. (AIV)

## **METALLIANCE**

Cette société est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements et d'engins industriels (tunneliers principalement) destinés aux marchés de la construction des infrastructures et des ouvrages d'art. Elle détient les sociétés TRIANGLE

SERVICE INDUSTRIE et SOFIMMOB.

	% Intérêt du groupe		Méthode de consolidation
	31/12/2015	31/12/2014	
<b>SA GAUSSIN</b>	<b>Société mère</b>		
SA METALLIANCE	44,32	44,32	ME
TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE	44,32	44,32	ME
SOFIMMOB	22,60	22,60	ME
BATTERIE MOBILE	49,00	49,00	IP
SAS EVENT	100,00	100,00	IG
LEADERLEASE	89,07	82,97	IG
SCI HALL 7	88,98	82,89	IG
SCI HALL 8	88,98	82,89	IG
SCI HALL 9 Bis	88,98	82,89	IG
SCI CLAICHIERES	88,98	82,89	IG
SCI DES GRANDS VERGERS	88,98	82,89	IG
DOCK IT PORT EQUIPMENT	100,00	100,00	IG
PORT AUTOMATION SYSTEM	60,00	N.c	IP

IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : Mise en équivalence NC : Non Consolidée

Sont consolidées :

- par intégration globale les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ;
- par intégration proportionnelle les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ;
- par mise en équivalence les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

La société METALLIANCE (et filiales) est mise en équivalence dans la mesure où un autre actionnaire détient une participation supérieure à celle de Gaussin SA.

La société Batterie Mobile est détenue à hauteur de 49 % par la société EVENT, filiale à 100% de GAUSSIN et à hauteur de 51% par la société MILESTONE FACTORY, société de droit suisse (hors groupe). Les statuts de Batterie Mobile prévoyant que l'ensemble des décisions soient prises d'un commun accord entre Milestone Factory et Event et en l'absence de tout autre document contractuel entre les parties, Batterie Mobile fait l'objet d'une intégration proportionnelle depuis le 31 décembre 2012.

Les états financiers synthétiques de BATTERIE MOBILE sont les suivants au 31/12/2015 :

<b>Bilan au 31/12/2015 (K€)</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Capital souscrit non appelé	500	Capitaux propres	699
Actif immobilisé	11 303	(Dont résultat de l'exercice)	2 292
Créances clients	845	Provisions pour risques et charges	2 281
Autres créances	2 792	Dettes financières	2 440
Disponibilités	382	Dettes fournisseurs	7 791
		Autres dettes	2 611
<b>TOTAUX</b>	<b>15 822</b>	<b>0</b>	<b>15 822</b>

<b>Compte de résultat (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>
Chiffre d'affaires	698
Autres produits d'exploitation	2 969
Sous traitance R&D	-3 260
<i>Marge brute</i>	<i>407</i>
Autres achats et charges externes	-812
Charges de personnel	-347
Dotation aux amortissements	-400
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 152</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-61</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3 505</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>2 292</b>

La société Port Automation Systems (PAS) est détenue à hauteur de 60 % par la société GAUSSIN SA et à hauteur de 40% par la société RISE BA (hors groupe). Le pacte d'associés prévoit la création d'un comité stratégique composé du Président de la société GAUSSIN SA et du Président de la société RISE BA, dont le rôle est de décider des orientations stratégiques et plus généralement, de valider les engagements budgétaires et le business plan. La société Port Automation Systems est donc consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les états financiers synthétiques de PORT AUTOMATION SYSTEMS (PAS) sont les suivants au 31/12/2015 :

<b>Bilan au 31/12/15 (K€)</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Capital souscrit non appelé	500	Capitaux propres	680
Immobilisations incorporelles		(Dont résultat de l'exercice :)	-321
Immobilisations corporelles		Provisions pour risques et charges	
Immobilisations financières			
Créances clients	272	Dettes financières	
Autres créances	106	Dettes fournisseurs	231
Disponibilités	78	Autres dettes	45
<b>TOTAUX</b>	<b>956</b>		<b>956</b>

<b>Compte de résultat (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>
Chiffre d'affaires	340
Autres produits d'exploitation	11
Sous traitance R&D	-644
<i>Marge brute</i>	<i>-293</i>
Autres achats et charges externes	-28
Charges de personnel	
Dotation aux amortissements	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-321</b>
<b>Résultat financier</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>	
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>-321</b>

#### **IV. DATE DE CLOTURE**

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31/12/2015. Les comptes annuels de toutes les sociétés commencent le 1er janvier et se clôturent le 31 décembre (hormis Port Automation System dont l'exercice a commencé le 03 avril 2015). Les comptes comparatifs sont les comptes annuels au 31/12/14.

## V. ECARTS D'ACQUISITION

Variation de la valeur brute des écarts d'acquisition actif (en K€)	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
METALLIANCE	1 365			1 365
LEADERLEASE (1)	1 744	872	-61	2 555
DOCK IT PORT EQUIPMENT	118			118
<b>TOTAUX</b>	<b>3 227</b>	<b>872</b>	<b>-61</b>	<b>4 038</b>

Variation des dépréciations des écarts d'acquisition actif (en K€)	31/12/2014	Dotations	Diminution	31/12/2015
METALLIANCE	477	69		546
LEADERLEASE	124	120	-3	241
DOCK IT PORT EQUIPMENT	30	6		36
<b>TOTAUX</b>	<b>631</b>	<b>195</b>	<b>-3</b>	<b>823</b>

<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 596</b>	<b>3 215</b>
-----------------------	--------------	--------------

(1) Les acquisitions de 8.43% des titres Leaderlease par Dock It et de 0,24% par la SCI HALL 9Bis, pour un coût d'acquisition de 1 310 K€ ont généré un écart d'acquisition actif net des cessions des titres Leaderlease intervenues au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 de 872 K€.

L'augmentation de capital chez Leaderlease début mars 2015 a conduit à constater un effet de dilution du capital de - 2.35% reflété dans les variations d'écart d'acquisition pour -61 K€.

La valeur des titres Leaderlease a été déterminée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre d'hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnels retenues par la direction, à savoir :

- Un volume d'affaire croissant permettant de dégager une marge locative sur les PP/ATT d'environ 2M€ d'ici 5 ans,
- Des revenus de maintenance
- La rémunération de Leaderlease au titre de la fabrication de PP et la gestion des contrats et de la clientèle
- Des revenus de location immobilière permettant de couvrir les remboursements d'emprunt

Compte tenu de ces hypothèses, la valeur de la société Leaderlease a été estimée à environ 14 M€, soit 1€ par action.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, compte tenu en particulier du démarrage de l'activité location pour Leaderlease, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

## VI. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BRUT (K€)	31/12/2014	Acquisitions, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	31/12/2015
Frais de recherche et développement	1 006				1 006
Concessions, brevets, licences	381	27			408
Fonds commercial	1				1
Immobilisations en cours	1 068	179			1 247
<b>TOTAUX</b>	<b>2 456</b>	<b>206</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 662</b>

AMORTISSEMENTS (K€)	31/12/2014	Dotations, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	31/12/2015
/ Frais de recherche et développement	706	60			766
/ Concessions, brevets, licences	340	24			364
<b>TOTAUX</b>	<b>1 046</b>	<b>84</b>	<b>0</b>		<b>1 130</b>

NET (K€)	31/12/2014	31/12/2015
Frais de recherche et développement	300	240
Concessions, brevets, licences	41	44
Fonds commercial	1	1
Immobilisations en cours	1 068	1 247
<b>TOTAUX</b>	<b>1 410</b>	<b>1 532</b>

Les immobilisations incorporelles en cours au 31 décembre 2015, correspondent pour 1 024 K€, aux frais de recherche et développement encourus par le CEA au titre du projet d'automatisation des AIV et de motorisation électrique.

## VII. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

BRUT (K€)	31/12/2014	Acquisitions, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	31/12/2015
Terrains (1)	1 361	1 525			2 886
Constructions	2 630	514			3 144
Matériel et outillage (2)	4 561	843	-3 714	2 159	3 849
Matériel et outillage en crédit-bail	19				19
Autres immobilisations corporelles	1 055	316		102	1 473
Autres immobilisations corp. en crédit-bail	249		-134	3	118
Immobilisations en cours (3)	3 171	1 412		-2 264	2 319
<b>TOTAUX</b>	<b>13 046</b>	<b>4 610</b>	<b>-3 848</b>	<b>0</b>	<b>13 808</b>

AMORTISSEMENTS (K€)	31/12/2014	Dotations	Cessions, reprises	Mouvements et reclassements	31/12/2015
/Terrains (1)	25	138			163
/Constructions	1 203	161			1 364
/Matériel et outillage (2)	3 897	205	-3 714		388
/Matériel et outillage en crédit-bail	14	2			16
/Autres immobilisations corporelles	505	163			668
/Autres immobilisations corp. en crédit-bail	249	3	-134		118
<b>TOTAUX</b>	<b>5 893</b>	<b>672</b>	<b>-3 848</b>	<b>0</b>	<b>2 717</b>

NET (K€)	31/12/2014	31/12/2015
Terrains (1)	1 336	2 723
Constructions	1 427	1 780
Matériel et outillage (2)	664	3 461
Matériel et outillage en crédit-bail	5	3
Autres immobilisations corporelles	550	805
Autres immobilisations corp. en crédit-bail	0	0
Immobilisations en cours (3)	3 171	2 319
<b>TOTAUX</b>	<b>7 153</b>	<b>11 091</b>

(1) L'augmentation des terrains de 1.525 KE correspond à des travaux d'aménagement réalisés sur le nouveau terrain des Guinnottes par la SCI les Grands Vergers à hauteur de 1.448 K€ et à des travaux d'aménagement réalisés par Leaderlease à hauteur de 77 K€ sur le site historique d'Héricourt.

(2) Les acquisitions de Matériels et outillages comprennent notamment la construction de 2 véhicules ATT qui font actuellement l'objet d'un contrat de location.

L'activation des matériels à hauteur de 2.159 K€ correspond aux divers prototypes développés par les sociétés BATTERIE MOBILE et EVENT qui ont été finalisés au cours de l'exercice 2015.

La cession de 3.714 K€ correspond à la mise au rebut des premières versions des prototypes de véhicules, construits à partir de 2009, qui sont totalement amortis et devenus obsolètes.

(3) Les immobilisations en cours correspondent à des frais internes de recherche et développement liés au développement de nouvelles motorisations ainsi qu'à des évolutions sur les ATT.



## VIII. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### A. Variation des immobilisations financières

BRUT (K€)	31/12/2014	Acquisitions, augmentations	Cessions	Variation de périmètre	31/12/2015
Titres de participation					
Autres titres immobilisés	3				3
Prêts	26	400	-13		413
Autres immobilisations financières	1 204	55	-1 109		150
<b>TOTAUX</b>	<b>1 233</b>	<b>455</b>	<b>-1 122</b>		<b>566</b>

PROVISIONS (K€)	31/12/2014	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/12/2015
/ Titres de participation					
/Autres immobilisations financières	5				5
<b>TOTAUX</b>	<b>5</b>				<b>5</b>

NET (K€)	31/12/2014	31/12/2015
Titres de participation		
Autres titres immobilisés	3	3
Prêts	26	413
Autres immobilisations financières	1 199	145
<b>TOTAUX</b>	<b>1 228</b>	<b>561</b>

GAUSSIN SA a signé un accord de distribution des produits GAUSSIN sur le territoire Allemand avec la société Containerhandling Equipment Solutions (CES) GmbH et lui a octroyé un prêt de 400 K€ au taux de 5% afin d'aider la société CES à financer la mise en place de cet accord.

Au 31 décembre 2014, les « autres immobilisations financières » correspondaient à hauteur de 1.108 K€ à un compte à terme nantis par la banque HSBC pour garantir un acompte versé par le client Pelindo, qui est devenu disponible en janvier 2015.

### B. Titres mis en équivalence

Le poste Titres mis en équivalence correspond au sous-groupe Métalliance détenu à 44,32%. Ce sous-groupe est principalement spécialisé dans l'étude et la réalisation d'équipements de manutention. Ses domaines de compétence sont la fabrication de matériels pour le contrôle de véhicules, de matériels pour travaux publics, notamment les équipements pour travaux souterrains et travaux routiers ainsi que la réalisation de composants et ensembles mécano-soudés.

Les comptes sociaux de Métalliance font apparaître des capitaux propres s'élevant à 8.011 K€ au

31/12/15, incluant un résultat net annuel déficitaire 2015 de -116 K€, pour un chiffre d'affaires de 19.603 K€. Cette société détient elle-même 100% de la société Triservices et 51% de la société Sofimmob, lesquelles sont intégrées globalement dans le pallier Métalliance.

La variation du poste est uniquement liée au résultat annuel du sous-groupe Métalliance.

## **IX. STOCKS ET EN COURS**

<b>VALEURS BRUTES (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Matières premières	3 969	1 893
Encours de biens	1 160	637
Produits finis	950	1 179
<b>TOTAUX</b>	<b>6 079</b>	<b>3 709</b>

<b>PROVISIONS (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Matières premières	405	317
Encours de biens		
Produits finis	124	41
<b>TOTAUX</b>	<b>529</b>	<b>358</b>

<b>VALEURS NETTES (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Matières premières	3 564	1 576
Encours de biens	1 160	637
Produits finis	826	1 138
<b>TOTAUX</b>	<b>5 550</b>	<b>3 351</b>

Le stock de matières premières intègre notamment des batteries pour 1.600 K€ afin d'assurer la fabrication des futurs POWER PACK FULL ELEC.

Les encours de biens correspondent à des véhicules MTO en cours de production.

Au 31 décembre 2015, les stocks de produits finis correspondent principalement à des produits destinés à l'activité portuaire.

La provision pour dépréciation des encours et produits finis ramène la valeur du stock à sa valeur probable de réalisation.

## **X. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés » est de 19.163 K€ (19.165 K€ au 31/12/14). Ce poste est déprécié à hauteur de 439 K€ (686 K€ au 31/12/14).

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant net</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an et 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Créances clients	18 724	8 724	10 000	

Au terme d'une livraison de 50 véhicules ATT-V4 à l'opérateur indonésien Terminal Teluk Lamong à SURABAYA, le client a signé un protocole d'accord pour l'achat du savoir-faire (Transfer of Know-How) de €10 millions sur la partie ATT et une collaboration visant à créer une co-entreprise sur l'automatisation portuaire avec des AIV et de la gestion de flotte (FMS). Ce protocole a été retardé et rattaché à la finalisation d'une étude Master Plan du Port sur les 15 prochaines années. La direction de TTL souhaite valider une stratégie globale portant sur l'ensemble des investissements du Port (implantation, layout, équipements, systèmes) avant de démarrer plus avant la collaboration opérationnelle avec Gaussin sur les équipements de transport horizontal de containers dont le marché est estimé à € 193 millions.

Cette créance a de ce fait une échéance de 1 an à 5 ans.

## **XI. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION**

<b>BRUT (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Avances et acomptes / commandes	497	1 094
Frais d'émission d'emprunt	930	1 105
Créances fiscales et sociales	2 748	2 782
Autres créances	2 049	812
Charges constatées d'avance	213	83
<b>TOTAUX</b>	<b>6 437</b>	<b>5 876</b>

<b>DEPRECIATION (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
/ Compte courant Gaussin Middle East (voir III)		
/ Autres créances		
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>NET (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Avances et acomptes / commandes	497	1 094
Frais d'émission d'emprunt	930	1 105
Créances fiscales et sociales	2 748	2 782
Autres créances	2 049	812
Charges constatées d'avance	213	83
<b>TOTAUX</b>	<b>6 437</b>	<b>5 876</b>

Le poste « Créances fiscales et sociales » comprend principalement de la TVA déductible et des Crédits d'impôt Recherche.

Le poste « autres créances » correspond à la quote-part du groupe sur la créance de Batterie Mobile envers Milestone Factory, à la quote-part des créances du groupe envers Batterie Mobile (Batterie Mobile étant consolidée par intégration proportionnelle), ainsi qu'à la quote-part des créances du groupe envers Port Automation Systems.

Hormis les frais d'émission d'emprunt, tous les éléments de ce poste sont à moins d'un an.

Les frais d'émission d'emprunt sont rattachés à un emprunt in fine d'un montant de 13 millions d'euros sur 7 ans, octroyé par AGATE ASSETS S.A. via la COMMERZBANK. Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

## **XII. IMPOTS DIFFERES**

<b>ANALYSE DES SOURCES D'IMPOSITION</b>	<b>BASE D'IMPOT</b>	<b>IMPOT</b>
Déficit fiscaux	11 694	3 898
Elimination de plus-values internes (net)	1 281	427
Ecart d'évaluation	-233	-78
Provision pour indemnités de retraite	91	30
Provisions règlementées	-205	-68
Crédit-bail	3	1
Provisions non déductibles	338	113
Provisions internes	-249	-83
Autres charges non déductibles	324	108
<b>Total des bases d'imposition</b>	<b>13 045</b>	<b>4 348</b>
<b>Limitation des impôts différés</b>		<b>-266</b>
<b>Situation au 31/12/15</b>	<b>13 347</b>	<b>4 083</b>

K€	31/12/2015	31/12/2014
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	-10 315	-7 622
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-46	331
Dotation aux amortissements et sorties des écarts d'acquisition	-195	-122
(Charge) / Produit d'impôt sur les résultats	0	26
<b>Résultat net avant impôt et amortissement des EA</b>	<b>-10 074</b>	<b>-7 857</b>
Economie d'impôt théorique au taux en vigueur (33,33%)	3 358	2 619
Impôts liés aux différences permanentes	722	-171
Crédit d'impôt	143	87
Pertes non activées	-4 245	-2 655
Taxation des résultats des sociétés étrangères à des taux différents	22	146
<b>(Charge) / Produit d'impôt effectif</b>	<b>-0</b>	<b>26</b>

Les impôts sont calculés au taux de 33,33%.

A la clôture des comptes, la société procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs des entités fiscales détenant des pertes fiscales reportables.

Les bénéfices imposables futurs sont issus de documents prévisionnels fixant des scénarios d'activité et de résultats. La société revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour actualiser ses prévisions essentiellement au regard des perspectives de développement de l'activité « véhicules portuaires ATT ». Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Compte tenu des incertitudes liées à l'environnement économique et à l'exercice de prévision, le caractère probable de recouvrement des actifs d'impôt différé a été apprécié sur la base d'un horizon à trois ans. Cette position est identique à celle retenue au 31/12/14.

Les impôts différés actifs liés aux éliminations de plus-values sur cessions internes par Leaderlease ont été appréciés sur la base d'un horizon à cinq ans.

Les impôts différés actifs non reconnus à l'actif du bilan consolidé liés à des reports déficitaires s'élèvent à 18.705 K€ au 31/12/2015 (15.050 K€ au 31/12/14).

### **XIII. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Au 31 décembre 2015, les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élèvent à 1.559 K€ (dont 0 K€ de V.M.P). contre 3.048 K€ au 31 décembre 2014 (incluant 1.100 K€ de Compte à terme).

## **XIV. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE ET DES INTERETS MINORITAIRES**

### **A. Capital social**

#### 1. Ventilation de l'actionnariat au 31 décembre 2015

<b>ACTIONNAIRES IDENTIFIES</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% de capital</b>
Christophe GAUSSIN (1) (2)	738 055	3,36%
Volker BERL (1)	405 700	1,85%
Martial PERNICENI	5 800	0,03%
Damien PERSONENI	1	0,00%
<i>Sous-total membres du Conseil d'administration</i>	<i>1 149 556</i>	<i>5,24%</i>
Actionnaires au porteur	20 151 464	91,85%
Autres actionnaires nominatifs	389 766	1,78%
Auto détention (3)	15 807	0,07%
Personnel - attributions actions gratuites	232 000	1,06%
<b>TOTAUX</b>	<b>21 938 593</b>	<b>100,00%</b>

(1) Les titres créés lors de l'augmentation de capital réalisée le 21 mai 2012 font l'objet d'un engagement de conservation.

(2) Les titres détenus par Christophe GAUSSIN sont partiellement nantis.

(3) Détention à hauteur de 15.807 actions par un contrat de liquidité.

#### 2. Evolution du capital social

### **Augmentations de capital**

La société GAUSSIN a procédé à trois augmentations de capital en 2015 ainsi qu'à des émissions et exercice de BSAR pour un montant total prime d'émission incluse de 11.959 K€ (net de frais d'un montant de 483 K€),

Le nombre d'actions créées est de 5.821.718 titres, le capital social se compose dorénavant de 21.938.593 actions au 31 décembre 2015.

### **Cession des titres en autocontrôle**

Les titres en autocontrôle au 31 décembre 2014, qui venaient en déduction des capitaux propres pour un montant de 2.639 K€ comprenaient, outre la valeur des titres détenus dans le cadre du contrat de liquidité, soit 39 K€, un montant de 2.600 K€, correspondant aux versements effectués, au 31 décembre 2014, par GAUSSIN SA à la société D.I.I. consécutivement à la sentence arbitrale et à la transaction conclues au cours du premier semestre 2013 entre les deux partenaires de GAUSSIN MIDDLE EAST. Cette somme correspondait au rachat par GAUSSIN SA de l'intégralité de ses propres actions (260.000 titres pour une valeur de 2.600.000 euros) auprès de D.I.I. Ces titres ayant été vendus au cours du 1er semestre 2015, cette vente impacte

positivement les capitaux propres à hauteur de 780 K€.

### **Plan d'actions gratuites**

Le conseil d'administration de Gaussin en date du 11 juillet 2014 a arrêté un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites selon l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires et selon les modalités suivantes :

- Le nombre total d'actions gratuites a été fixé à 612.000 actions
- Ce nombre n'excède pas 10% du capital social
- La période de conservation des actions gratuites a été fixée à 2 ans à compter de l'expiration de la période d'acquisition.

### **Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital**

La société a, le 27 novembre 2013, sur autorisation du Conseil d'Administration du 29 octobre 2013 procédé à l'émission de 4.035.097 BSAR au prix d'émission de 0,15 €. Cette émission a donc représenté un apport en capitaux propres de 605.264 €.

Les caractéristiques principales de ces BSAR sont les suivantes :

- Nombre de BSAR restant à exercer au 31 décembre 2015: 3 177.892 BSAR
- Prix de souscription du BSAR : 0.15 €
- Date d'expiration des BSAR : 29 novembre 2020
- Prix de souscription de l'action : 2.35 €
- Modalités d'exercice : 1 action pour 1 BSAR

### ***B. Intérêts minoritaires***

<b>INTERETS MINORITAIRES (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Intérêts hors groupe	489	773
Résultat hors groupe	-55	-59
<b>TOTAUX</b>	<b>434</b>	<b>714</b>

## **XV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

### ***A. Détail du poste « Provisions pour risques et charges »***

<b>K€</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Provisions pour litiges	441	100
Provision pour risques fiscaux	1 309	1 182
Provisions pour pertes sur contrat	0	0
Provisions pour garantie dents	20	20
Provisions pour retraite	91	95
<b>TOTAUX</b>	<b>1 861</b>	<b>1 397</b>

### ***B. Variation du poste « Provisions pour risques et charges »***

<b>K€</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Dotation Exploitation</b>	<b>Dotation Exceptionnelle</b>	<b>Utilisation</b>	<b>Reprise sans objet</b>	<b>31/12/2015</b>
Provisions pour litiges	100	103	338	-100		441
Provisions pour risques fiscaux (1)	1 182		127			1 309
Provisions pour garantie dents	20					20
Provisions pour retraite	95			-4		91
<b>TOTAUX</b>	<b>1 397</b>	<b>103</b>	<b>465</b>	<b>-104</b>	<b>0</b>	<b>1 861</b>

(1) La provision pour risques fiscaux pour 1 309 K€ correspond aux provisions sur le CIR sur Event pour 530 K€ et sur Batterie Mobile pour 779 k€ (cf § I.2 risques fiscaux).

## **XVI. DETTES**

### ***A. Détail du poste « Autres dettes et comptes de régularisation »***

<b>K€</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Avances et acomptes / commandes	6 324	1 829
Dettes fiscales et sociales	2 645	2 053
Autres dettes	430	1 930
Produits constatés d'avance	10 712	10 767
<b>TOTAUX</b>	<b>20 111</b>	<b>16 579</b>

Le poste avances et acomptes sur commandes correspond aux acomptes reçus sur les commandes en cours, principalement de Monte Malo, Exo international et ArcelorMittal.

Au 31 décembre 2014, le poste des autres dettes comprenait essentiellement la quote-part de la dette vis-à-vis du CEA (1 710k€). La diminution du poste s'explique essentiellement par l'abandon de créance consenti par le CEA en 2015 (cf. note I - Risques et incertitudes auxquels sont confrontées les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration).

Les produits constatés d'avance correspondent à la comptabilisation de la licence facturée à la société PT TERMINAL TELUK LAMONG pour lui conférer le droit de vendre des véhicules



ATT Gaussin sur le territoire Indonésien. Ce produit constaté d'avance représente une dette à plus d'un an compte tenu du contexte décrit ci-avant dans la Note X « Clients et comptes rattachés ».

### **B. Etat des échéances des dettes**

<b>ETAT DES DETTES (K€)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et cinq ans au plus</b>	<b>A plus de cinq ans</b>
Concours bancaires courant	10	10		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 119	1 274	1 212	13 633
Emprunts en crédit-bail	4	4		
Emprunts et dettes financières diverses				
<i>Sous Total dettes financières</i>	<i>16 133</i>	<i>1 288</i>	<i>1 212</i>	<i>13 633</i>
<i>Dettes fournisseurs</i>	<i>5 171</i>	<i>5 171</i>		
Avances et acomptes / commandes	6 324	6 324		
Dettes fiscales et sociales	2 645	2 645		
Autres dettes	430	430		
Produits constatés d'avance	10 712	712	10 000	
<i>Sous Total autres dettes</i>	<i>20 111</i>	<i>10 111</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>
<b>TOTAUX AU 31/12/2015</b>	<b>41 415</b>	<b>16 570</b>	<b>11 212</b>	<b>13 633</b>
TOTAUX AU 31/12/2014	38 716	14 240	11 421	13 055

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, contractés par les SCI, ont pour vocation de financer les actifs immobiliers du groupe. Les emprunts bancaires sont résumés comme suit :

- Valeur d'origine cumulée : 2 973 K€.
- Durées : de 121 à 144 mois
- Taux fixes : de 4.70 % à 5.50 %
- Garanties hypothécaires

La société GAUSSIN a contracté un emprunt de 13 M€ le 30 avril 2014. Cet emprunt a été octroyé par AGATE ASSETS S.A. via la COMMERZBANK et doit être remboursé dans sept ans. Le financement porte intérêts dus annuellement le 30 avril à 8% jusqu'en 2020 et à 9% par la suite. Il peut être remboursé de façon anticipée sans pénalité dès le 30 avril 2018.

Les emprunts auprès des établissements de crédit intègrent aussi, à hauteur de 245 K€, une avance remboursable au titre du préfinancement du CIR 2014 ainsi qu'une aide à l'innovation remboursable de 902 K€ accordées par la BPI.

## **XVII. CHIFFRE D'AFFAIRES**

<b>En K€</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Ventes de marchandises	579	115
Production vendue de biens	1 592	1 112
Production vendue de services	174	42
<i>Total chiffre d'affaires France</i>	<i>2 345</i>	<i>1 269</i>
Ventes de marchandises	15	15
Production vendue de biens	3 192	17 978
Production vendue de services	953	153
<i>Total chiffre d'affaires Export</i>	<i>4 160</i>	<i>18 146</i>
<b>TOTAUX</b>	<b>6 505</b>	<b>19 415</b>

La ventilation du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

- 1 M€ pour l'activité à la demande MTO (Make To Order) contre 1,5 M€ en 2014
- 5,5 M€ pour la gamme ATT contre 17,9 M€ en 2014.

Ce chiffre d'affaires correspond principalement à des ventes de semi-remorques TT auprès notamment de DP World et à des ventes d'ATT auprès de Mayotte Channel Gateway.

## **XVIII. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

<b>En K€</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Production stockée (1)	294	576
Production immobilisée (2)	2 427	2 488
Reprises de provision et transferts de charges (3)	562	2 826
Autres produits d'exploitation (4)	1 281	1 735
Crédit Impôt recherche (5)	366	219
<b>TOTAUX</b>	<b>4 930</b>	<b>7 844</b>

(1) Voir note IX Stocks

(2) Voir note VI Immobilisations incorporelles et note VII Immobilisations Corporelles

(3) Cette ligne comprend des transferts de charge pour 186 K€ ainsi que des reprises de provision diverses pour 376 K€.

(4) Cette ligne est constituée par la quote-part des refacturations à Batterie Mobile.

(5) Il s'agit des Crédit d'Impôt Recherche (CIR) relatifs au CIR d'Event et de Batterie Mobile.

Les CIR 2013, 2014 et 2015 de Batterie Mobile sont constatés en produit sur la même durée que les frais de recherche et développement capitalisés et que l'amortissement des prototypes auxquels ces CIR sont rattachés. En 2015, le montant des CIR Batterie Mobile constatés en produit s'élève à 154 K€. Les 212 K€ correspondent au CIR d'EVENT.

## XIX. ACHATS CONSOMMES ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Achats consommés	31/12/2015	31/12/2014
<i>Les achats consommés correspondent à la somme arithmétique des postes suivants :</i>		
achats de matières premières, pièces, sous-ensembles finis	7 731	16 226
variation des stocks et travaux encours	-2 076	-1 065
<i>        somme des achats consommés</i>	<i>5 655</i>	<i>15 161</i>
<i>Les achats consommés sont à rapporter à l'activité produite, à savoir :</i>		
chiffres d'affaires réalisé	6 505	19 415
production immobilisée	2 427	2 488
production stockée	294	576
<i>        somme de l'activité produite</i>	<i>9 226</i>	<i>22 479</i>
<i>L'écart entre l'activité produite et les achats consommés constitue la marge opérationnelle</i>	<i>3 571</i>	<i>7 318</i>

Autres achats et charges externes	31/12/2015	31/12/2014
<i>Ce sont les autres achats et charges externes non identifiés par rapport à la production</i>		
autres achats et charges externes	10 457	12 331
<i>        somme des autres achats et charges externes</i>	<i>10 457</i>	<i>12 331</i>

Somme des achats consommés	31/12/2015	31/12/2014
Achats consommés	5 655	15 161
Autres achats et charges externes	10 457	12 331
<i>        somme des autres achats et charges externes</i>	<i>16 112</i>	<i>27 492</i>

## XX. CHARGES DE PERSONNEL

### *A. Effectifs moyens*

Les effectifs moyens sont de 60 personnes pour l'exercice 2015 (46 personnes pour l'exercice 2014).

### *B. Charges de personnel*

En K€	31/12/2015	31/12/2014
Salaires et traitements	3 513	2 880
Charges sociales	1 350	1 572
<b>TOTAUX</b>	<b>4 863</b>	<b>4 452</b>

L'augmentation des charges de personnel s'explique essentiellement par le recrutement de

nouvelles compétences, qui s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle organisation capable de répondre à l'accroissement de l'activité.

### ***C. Crédit impôt Compétitivité Emploi***

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel. Au titre de 2015, le CICE s'élève à 63 KE.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fond de roulement (art 244 quater C du CGI)

## **XXI. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION**

<b>En K€</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations	931	629
Dotations aux provisions sur actif circulant (1)	285	984
Dotations aux provisions pour risques et charges	102	30
<b>TOTAUX</b>	<b>1 318</b>	<b>1 643</b>

(1) La dotation aux provisions sur actif circulant s'explique uniquement par des dépréciations sur stocks (voir Note IX)

## **XXII. RESULTAT FINANCIER**

<b>Eléments de résultat (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Intérêts financiers	-1 129	-812
Différences de change	465	782
Valeurs mobilières de placement et autres	13	16
Variation des provisions		142
Autres	25	30
<b>TOTAUX</b>	<b>-626</b>	<b>158</b>

## **XXIII. RESULTAT EXCEPTIONNEL**

<b>Eléments de résultat (K€)</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Abandon de créances	2 056	
Cessions d'immobilisations	160	15
Charge / Produit / opérations de gestion	-103	-447
Dotations / reprises aux provisions	-365	-788
Autres Charges / Produits	15	-26
<b>TOTAUX</b>	<b>1 763</b>	<b>-1 246</b>

Suite à un accord transactionnel conclu le 15 novembre 2015, le CEA a consenti à Batterie Mobile un abandon de créance de 4 226 K€, avec une clause de retour à meilleure fortune, suite aux retards accumulés sur l'exécution du contrat de collaboration, ce qui génère un impact positif de 2.056 K€ sur le résultat exceptionnel consolidé 2015.

#### **XXIV. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES RESULTATS**

<b>VENTILATION</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Produit d'impôt courant		
Produit d'impôt différé		26
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>26</b>

#### **XXV. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION**

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net revenant à l'entreprise consolidante sur l'exercice, soit -10.260 K€, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat de base par action s'établit ainsi à -0,53 €.

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Cependant, le résultat de base par action étant négatif, le résultat dilué par action est réputé égal au résultat de base par action, tous les instruments étant considérés comme anti-dilutifs.

#### **XXVI. RECONCILIATION DE LA TRESORERIE**

<b>VENTILATION</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Disponibilités	1 545	1 947
Valeurs mobilières de placement nettes	14	1 101
Concours bancaires	-10	-207
<b>Totaux du tableau de flux de trésorerie</b>	<b>1 549</b>	<b>2 841</b>

#### **XXVII. CORRECTION D'ERREUR**

Lors de l'arrêté des comptes du 31 décembre 2014, il n'a pas été tenu compte de commissions et honoraires, facturés à la filiale Dock It Port Equipment à hauteur de 0,5 million d'euros.

Le résultat net part du groupe du 31 décembre 2014 aurait dû afficher une perte de - 8,1 millions d'euros au lieu d'une perte de - 7,6 millions d'euros.

Ces commissions ont bien été intégrées dans le résultat 2015.

## **XXVIII. INFORMATION SECTORIELLE**

La société intervient sur deux secteurs différents et dénommés « MTO » et « PORTUAIRE ».

L'activité MTO (Make to Order) correspond à une activité liée à la conception et à la fabrication de machine pour le transport de charges lourdes (+ 500 tonnes), selon les spécifications techniques demandées par le client.

L'activité PORTUAIRE correspond à la conception et à la fabrication en semi-série de matériel utilisé par les exploitants portuaires pour le transport horizontal et le stockage des containers.

## **XXIX. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION**

<b>Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration</b>	<b>Nombre</b>	<b>€</b>
Salaires bruts	1	543 616
Jetons de présence (charge de l'exercice)	10	98 000
Véhicule de société mis à disposition permanente	1	
<b>total</b>		<b>641 616</b>

## **XXX. ENTREPRISES LIEES**

Au cours de l'exercice 2015, aucune livraison ou prestation n'a été conclue avec la société METALLIANCE.

Les prestations facturées par MILESTONE, société qui détient 51% de BATTERIE MOBILE, impactent les comptes 2015 à hauteur de 363 K€.

BATTERIE MOBILE a consenti une avance de trésorerie à la société MILESTONE de 158 K€ comptabilisée dans les « autres créances ».

## **XXXI. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires des Commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mission au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 328 K€ (139 K€ au 31/12/2014) se décomposant de la manière suivante :

<b>Société</b>	<b>Audit légal</b>
Gaussin	277 010
Leaderlease	25 749
Event	16 916
Batterie mobile	8 050
<b>TOTAUX</b>	<b>327 725</b>

## **XXXII. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **Engagements donnés :**

- Prêt de 1 035 K€ et Prêt de 205 K€ garanti par :

- o Inscription de privilège de prêteur de deniers : 1.067 K€
- o Inscription d'hypothèque conventionnelle : 174 K€
- o Délégation de loyer : 927 K€
- o Hypothèque : 246 K€

Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : BNP Paribas

Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : BNP Paribas

Date d'effet de péremption : 23 décembre 2021

- Prêt de 650 K€ garanti par :

- o Inscription de privilège de prêteur de deniers : 747 K€

Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : Crédit Lyonnais

Date d'effet de péremption : 4 mars 2019

- Prêt de 1 083 K€ garanti par :

- o Inscription de privilège de prêteur de deniers : 807 K€
- o Inscription d'hypothèque conventionnelle : 276 K€
- o Délégation de loyer : 1.083 K€

Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : CIC Est

Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : CIC Est

Date d'effet de péremption : 10 novembre 2019

- Nantissement du compte factor au profit du CIC pour 120 K€
- Prêt de 13 000 K€ garanti par :
  - o Nantissement des brevets détenus par EVENT au profit d'AGATE ASSETS S.A.
  - o Nantissement du compte de titres financiers d'EVENT ainsi que du compte espèce d'EVENT affecté au versement des dividendes et aux intérêts afférents aux titres financiers au profit d'AGATE ASSETS SA.
  - o Date d'effet de péremption : Au remboursement intégral du principal et des intérêts au plus tard en avril 2021.
- Nantissement de 3.234.000 actions LEADERLEASE détenues par GAUSSIN SA au profit de la société MONTE MALO EQUIPEMENTS ; pour sureté du remboursement des sommes avancées par MONTE MALO EQUIPEMENTS.
- GAUSSIN SA est solidaire de BATTERIE MOBILE pour le remboursement de l'aide à l'innovation accordée par la BPI pour financer le projet TECSUP développé avec le CEA. L'aide reçue par BATTERIE MOBILE au 31 décembre 2015 s'élève à 1.940 K€ remboursable sur 8 ans (dont 989 K€ non consolidée).
- La société BATTERIE MOBILE a bénéficié de la part du CEA d'un abandon de créance avec retour à meilleure fortune de 4.196 K€ (soit 2.056 K€ en consolidé). Le groupe procédera au remboursement du montant de l'abandon consenti à concurrence de 15% du montant de l'EBIT positif pour chaque exercice clôt entre le 31 décembre 2015 jusqu'au 31 décembre 2022.
- Le 29 juin 2015, la société LEADERLEASE a conclu un contrat de location longue durée d'accessoires de matériel portuaire avec la société MONTE MALO pour la location de 20 POWER-PACK FULL ELEC et de 5 CHARGEURS. Ce contrat a pris effet le 01 août 2015 pour une durée de 7 ans. Le montant des loyers restants à courir s'élève à 6.083 K€ ;
- **Engagements reçus**
- Caution sur marché étranger délivré par CIC: 107 KUSD



- Caution bancaire de la BNP : 1.238 K€
- Autorisation de découvert au CIC : 50 KE

### **XXXIII. EVENEMENTS POST CLOTURE**

Les évènements significatifs qui se sont déroulés postérieurement à la clôture des comptes sont les suivants :

La société BATTERIE MOBILE a reçu le 18 janvier 2016, un avis de vérification de comptabilité pour l'exercice 2014.

Suite aux dépôts des déclarations rectificatives de CIR 2013 et 2014 (cf § 2 « risques fiscaux »), l'administration fiscale, dans un courrier daté du 13 avril 2016, a accepté d'accorder à la société EVENT, un dégrèvement de 689 K€.

Lors d'une Assemblée générale extraordinaire de la société GAUSSIN qui s'est tenue le 15 mars 2016, il a été décidé de réduire la valeur nominale des actions à 0,20 euros, ramenant ainsi la valeur du capital social de 21.938.593,00 euros à 4.387.718,60 euros.

En mars 2016, la société GAUSSIN a procédé à deux nouvelles augmentations de capital par l'émission totale de 7.500.000 titres à 1 euro.

Suite à ces opérations, le capital est composé de 29.438.593 titres et s'élève dorénavant à 5.887.718,60 euros

Dans le cadre du projet « VASCO » qui vise à développer le premier système 100% automatisé avec guidage sans infrastructure pour le transfert de conteneurs dans les terminaux portuaire, BPI France a accordé à GAUSSIN SA une subvention de 0.3 M€ et une avance remboursable de 5.5 M€. Les versements devraient intervenir à hauteur de 0,4 M€ après la levée des conditions suspensives, puis 2,3 M€ dans les 12 mois suivants, 2,2 M€ dans les 24 mois, 0,9 M€ dans les 36 mois. Le coût total estimatif du projet est de 9,1 M€ H.T.

En avril 2016, la société GAUSSIN a encaissé la somme de 5 millions d'euros sur la vente des 11 DOCKING STATION.

Hormis les informations portées dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres évènements postérieurs significatifs.